



Carré de Soie : la vie sous tous ses angles

200 000 m²
La surface réservée à l'immobilier d'entreprise dans le projet.

ENJEU Lancée en 2003, la concertation publique a permis de dessiner un projet urbain global pour le Carré de Soie, présenté aux habitants le 31 mai dernier.



Le logement en dates

2007 - 2008

Concertation sur les projets d'aménagement des îlots TASE 1 et Yoplait

2008

Démarrage des travaux des îlots Touly et TASE 1

Horizon 2010

Premières livraisons des îlots Touly et TASE 1
Début des travaux de l'îlot Yoplait

Soie bénéficie également d'une excellente desserte par les transports en commun.

L'attrait du quartier passera aussi par la présence de grands équipements, à commencer par le Pôle de loisirs et de commerces dont les travaux viennent de démarrer, pour une ouverture en 2009. A proximité, l'hippodrome refait à neuf accueillera, outre les activités hippiques classiques, des espaces de loisirs gérés par l'UCPA et permettant la pratique du roller, skate-board, balades à poneys... Mais le Carré de Soie, c'est aussi une nouvelle manière de concevoir la ville. Avec une nature omniprésente, renforcée par la création de promenades, parcs et espaces verts, et la part belle faite aux modes de déplacement doux, le Carré de Soie est véritablement conçu comme un projet de développement durable. ■

À cheval entre Villeurbanne et Vaulx-en-Velin, bordé par le canal de Jonage, le Carré de Soie est encore méconnu des Grands Lyonnais. Ce vaste territoire de 500 hectares ne manque pourtant pas d'atouts, à commencer par un passé industriel fort et un environnement naturel remarquable.

Ce potentiel est aujourd'hui valorisé par un projet urbain, dont les grands principes ont été définis au terme d'une large concertation avec les habitants. L'intérêt pour la métropole est indéniable. L'aménagement du Carré de Soie doit en effet permettre de renforcer l'attractivité et le dynamisme de l'Est

de l'agglomération. L'étendue des terrains industriels libres et des friches, forme une réserve foncière sans équivalent pour l'implantation d'activités et de logements. Une opportunité renforcée par un réseau de dessertes déjà dense. Facilement accessible par les grandes voies automobiles de l'agglomération, le Carré de

Vivre au Carré de Soie

Si la création de nouveaux quartiers résidentiels est privilégiée à proximité du pôle multimodal de la Soie, sur les secteurs TASE et Yoplait, les habitants actuels ne sont pas pour autant oubliés. Animé par la volonté de maintenir la mixité sociale et d'améliorer les conditions de vie des habitants, le projet prévoit de réaménager les ensembles de logements sociaux ou de copropriétés dégradées. Symboles du passé industriel du site, les cités TASE, construites dans les années 20 pour accueillir le personnel de l'usine de la soie artificielle du Sud-Est, seront quant à elles préservées et réhabilitées.



Question à...



Bruno Dumetier
Architecte-urbaniste en chef du projet Carré de Soie.

À quoi correspond l'idée de « parc habité », centrale dans l'aménagement futur du Carré de Soie ?

» L'observation du site du Carré de Soie nous a logiquement conduit vers cette option de « parc habité » qui consiste à densifier le quartier tout en lui préservant une atmosphère « nature ». Il recèle une véritable qualité de territoire pour peu qu'on lui prête un regard sensible : lorsque l'on a la curiosité d'aller jusqu'au bord du canal de Jonage, par exemple, on découvre un endroit merveilleux ! Et puis, pour donner à de nouveaux habitants l'envie de vivre au Carré de Soie, l'idée de réaliser une ville plus nature, où la végétation serait beaucoup plus présente que dans l'actuel hypercentre, coulait de source. Il s'agit de remettre au goût du jour le concept des « cités jardins » qui ont fleuri au début du XX^e siècle, et dont les cités Tase constituent des modèles. Nous allons instaurer une continuité arborée grâce à des plantations cohérentes entre espaces publics et espaces extérieurs privés, au milieu desquelles seront réparties les constructions. Je propose de fabriquer des îlots d'habitation ouverts, de manière à pouvoir profiter de la végétation des cœurs d'îlots lorsque l'on marchera dans la rue. Une grande promenade-jardin courant du nord au sud constituera un parc au cœur même du quartier et permettra de cheminer jusqu'aux berges du canal. Tout autour nous installerons les îlots ouverts, qui dans leur conception, privilégieront un rapport généreux à l'extérieur. «

La route de la Soie

DEPLACEMENTS. Améliorer les accès au site et les déplacements à l'intérieur du quartier, tout en favorisant les modes de déplacements doux... voici les étapes qui jalonnent la route de la Soie.



Aujourd'hui facilement accessible par les grandes voies automobiles de l'agglomération, le Carré de Soie le sera encore plus demain grâce au prolongement du Boulevard Urbain Est (BUE), qui comprendra 2 x 2 voies réservées à la circulation automobile, un site propre pour les transports en commun et une piste réservée aux piétons et aux cyclistes. Afin d'améliorer l'accès au pôle multimodal de la Soie pour les usagers en provenance

de l'Est de l'agglomération, la rue Marius Grosso sera prolongée entre les rues de la Poudrette et Salengro. Enfin, une nouvelle passerelle enjambera le canal de Jonage, entre les ponts de Cusset et de la Soie. Réservée aux transports en commun et aux modes doux, elle reliera le site au centre de Vaulx-en-Velin et au Grand Parc de Miribel Jonage. Au sein du quartier, priorité est donnée à une nouvelle manière de se déplacer. La limitation de la circulation de transit aux quatre grands axes que sont le boulevard Laurent Bonnevey, le

10 minutes
Le temps de parcours entre le Carré de Soie et la gare de la Part-Dieu. Et 17 minutes pour aller jusqu'à Bellecour.

BUE, l'avenue de Böhlen et la route de Genas permettra de réaménager les autres rues pour la desserte des quartiers. Ambiance pacifiée au programme avec des voies de circulation réduites et régulées par des feux tricolores, des trottoirs larges, confortables et bordés d'arbres, des bandes de stationnement et des pistes cyclables. Piétons et cyclistes sont les rois du quartier avec la mise en place d'un réseau de déplacements doux complémentaire au réseau de transports en commun, permettant des itinéraires directs et protégés des voitures.

L'hippodrome placé gagnant

En bordure du canal de Jonage, l'hippodrome s'étend sur 17 hectares. Classée en première catégorie, sa piste de trot est l'une des plus performantes de France. Actuellement en travaux, il reprendra son activité dès janvier 2009. Destinés à moderniser et dynamiser cet équipement vieillissant, les aménagements réalisés lui permettront de proposer à tous les amateurs de paris et de sensations fortes des courses de trot et de galop, des meetings en nocturne, un cœur de piste dédié aux loisirs et au monde équestre ainsi qu'un « point course » permanent avec retransmission des courses par satellite.



Connecté !

Le pôle multimodal de la Soie, c'est :

- la nouvelle ligne de tramway T3,
- l'extension de la ligne A du métro (rentrée 2007)
- 8 lignes de bus,
- un parc relais de 450 places,
- la future ligne de tramway express Leslys (2009).



La concertation en marche

Largement construit et enrichi au travers de la concertation depuis 2003, le projet urbain du Carré de Soie continue à être passé au crible par les habitants et les usagers du site. Après une grande réunion publique de présentation du projet global et de ses différentes composantes, le 31 mai dernier, une série d'ateliers est programmée jusqu'à la fin de l'année. Centrés sur le devenir des sites TASE et Yoplaît, ils porteront sur le commerce (le 20 juin), les déplacements,

les équipements publics et les espaces publics (automne 2007).
Renseignements : Mission Carré de Soie (Tél : 04 37 91 29 94)

Un parc « expérimental »

Dédié à la promenade et aux loisirs, un parc d'environ 3 hectares sera créé au sein du Carré de Soie. Originalité du projet, ce parc servira également de lieu d'exposition et d'expérimentation de matériaux et d'équipements écologiques : éoliennes, capteurs solaires... De quoi donner des idées aux candidats à la construction !

Développer le commerce de proximité

Parce que l'attractivité et la convivialité d'un quartier passe aussi par l'existence d'un commerce de proximité, le projet prévoit de conforter les commerces existants et favoriser l'implantation de nouvelles surfaces commerciales. Deux secteurs seront ainsi réaménagés pour permettre l'installation de surfaces commerciales de 2 000 à 2 500 m² : le secteur de la rue Salengro, à proximité de la place Cavellini et celui situé à proximité du pôle multimodal et des rues de la Soie et Poudrette.